

# Tous les postiers en grève le 24 novembre

## Contre la privatisation pour la satisfaction des revendications

Une nouvelle fois, lors de leur rencontre le 05 novembre, les organisations syndicales de La Poste ont décidé de poursuivre la mobilisation contre le projet de loi de privatisation en appelant les postiers à une journée de grève et de manifestations unitaire le 24 novembre.

### La victoire est à portée de mains

Dans tout le pays, des millions de citoyens, d'élus, de postiers s'expriment quotidiennement pour un autre avenir pour le service public postal.

En difficulté, le gouvernement tente de rassurer en amendant le projet de loi pour le rendre plus présentable. Ainsi, il prétend garantir dans la loi que La Poste serait "imprivatisable". La meilleure garantie serait qu'il renonce à changer son statut !

La CGT réaffirme que rien n'oblige à changer le statut de La Poste si ce n'est la volonté politique du gouvernement de privatiser les services publics.

Depuis 16 mois, les postiers se sont fortement mobilisés à plusieurs reprises contre la privatisation de La Poste, pour l'emploi, les salaires et le service public, et notamment lors de grèves nationales unitaires massives les 23 septembre 2008 et 22 septembre 2009.

Ils luttent au quotidien, avec des succès, contre les réorganisations et restructurations de La Poste qui concourent à la privatisation en privilégiant la seule rentabilité financière. Suppressions d'emplois, aggravation des conditions de travail, remise en cause du service public sont posés dans tous les services et nécessitent d'élargir encore le nombre de postiers mobilisés pour gagner.

### Rien n'est encore joué.

L'adoption par le Sénat du projet de loi à une courte majorité n'enlève rien à l'opposition massive de la population et des postiers à ce projet qui continue de mettre en difficulté le gouvernement .

La puissante mobilisation des postiers, des élus et de la population qui se déroule depuis juillet 2008 a déjà permis de faire reculer le gouvernement avant l'été 2009.

Il est possible par un mouvement revendicatif puissant et durable d'empêcher la privatisation et de gagner un service public postal moderne et rénové qui assure l'avenir des postiers et réponde aux besoins de la population.

La CGT prend toute sa place dans les comités national et locaux pour élargir encore la mobilisation. Des manifestations décentralisées sont ainsi organisées le 28 novembre.

### Communiqué commun des Fédérations CGT - SUD - CFDT - FO - CFTC

Conformément aux engagements et annonces faits lors de leur dernière rencontre du 14 octobre, les fédérations CGT - SUD - CFDT - FO - CFTC de La Poste se sont réunies ce jour.

Au regard de l'attitude du Gouvernement et de La Poste dans leur volonté de poursuivre le processus législatif de présentation du projet de loi transformant le statut de La Poste en société anonyme et ouvrant son capital, les organisations CGT-SUD-CFDT-FO-CFTC ont décidé :

d'appeler nationalement les postiers et postières à la grève le 24 novembre et à débattre dès maintenant avec les postiers, des poursuites du lendemain, de l'action, de ses formes pour gagner. Ces actions doivent leur permettre de réaffirmer leur opposition résolue à la privatisation et leur exigence d'ouverture de négociations à tous les niveaux pour assurer l'avenir de La Poste et le financement de son développement, de l'emploi, du maintien et de l'amélioration des garanties pour tous.

Si le Gouvernement persistait sur son objectif de faire voter cette loi par l'Assemblée Nationale, elles conviennent d'ores et déjà de créer les conditions d'une manifestation nationale dans la semaine du 13 décembre, date à laquelle est annoncée la mise en débat du projet.



## Il y a urgence à satisfaire les revendications des postiers

la CGT et les autres organisations syndicales appellent à une mobilisation encore plus grande des postiers en agissant par la grève massive le 24 novembre et à débattre dès maintenant de la poursuite de l'action dès le lendemain sous toutes ses formes pour gagner.

Nous ne pouvons laisser le gouvernement et la direction de La Poste changer le statut de l'entreprise et ouvrir son capital.

Cela aurait automatiquement des incidences graves et néfastes pour notre outil de travail, c'est notre avenir à toutes et tous qui est en jeu.

### De véritables négociations pour de vrais résultats

La Poste prétend négocier en multipliant tant au plan local que national, les réunions de travail, les tables rondes, des bilatérales, les CDSP sur ses projets qui tous accompagnent son objectif de privatisation...

Cette mascarade doit cesser.



La CGT exige de véritables négociations à partir des revendications des personnels pour des résultats qui changent le quotidien de tous.

Ensemble, si chaque postier (e) s'en mêle, nous pouvons gagner contre la privatisation et pour la satisfaction des revendications.

- **Emploi** : alors que La Poste a supprimé 18.000 emplois en 3 ans, elle ne remplace aujourd'hui qu'un départ sur 5. La CGT exige le remplacement de tous les départs, l'embauche des apprentis, la titularisation pour ceux qui le souhaitent et des emplois supplémentaires et de qualité.
- **Salaires** : les négociations pour 2010 démarrent. Pour la CGT, le salaire minimum de référence pour un salarié sans qualification doit être de 1.600 € bruts par mois. L'ensemble des grilles doit être reconstruit sur ces bases. La CGT demande un versement exceptionnel de 400 euros à tout le personnel du groupe.
- **Retraite** : La Cgt exige des départs à 60 ans à taux plein, aucune retraite ne doit être inférieure à 1.600 €. La pénibilité et service actif doivent être pris en compte pour des départs à 55 ans au plus tard à taux plein. La Poste et le gouvernement, s'ils ont renoncé à sortir les contractuels de leur régime actuel, l'Ircantec, veulent transférer les futurs recrutés à l'Arco/Agirc pour leur retraite complémentaire mettant en péril l'avenir de l'Ircantec. Ce sont les droits et garanties des postiers qui sont menacés en dépit des déclarations de La Poste et du gouvernement.
- **Service public** : les moyens en emplois de qualité, en proximité doivent être attribués pour répondre aux besoins des populations et des entreprises. La recherche exclusive de rentabilité financière doit être abandonnée. Cela passe aussi par l'amélioration des conditions de vie et de travail des postiers, par le maintien des CHSCT locaux et l'amélioration de leurs prérogatives.

## Décidons dans chaque service et dans l'unité de nos revendications et de l'action Tous en grève le 24 novembre Tous aux manifestations

Un préavis national de grève est déposé par la CGT

<b>Bulletin de contact et de syndicalisation CGT</b> 		
NOM : .....	Prénom : .....	
Adresse : .....		
Code Postal : ..... Ville : .....		
Facultatif : ☎ (perso.) .....	☎ (profes.) .....	
Grade/ Classification : .....	Métier : .....	
Service/Bureau (nom et adresse) : .....		